

<https://hurlevent-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article844>



LYCÉE PROFESSIONNEL
LE HURLE-VENT

IFPRA
INSTITUT FRANÇAIS
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ACADEMIQUE
DE NORMANDIE

IMPORTANT / FONCTIONNEMENT DU LYCEE A COMPTER DU 06 AVRIL 2021

- INFOS PRATIQUES - Informations Parents d'élèves -
Date de mise en ligne : jeudi 1er avril 2021

Copyright © Lycée Le Hurle-Vent - Tous droits réservés

Chers parents d'élèves, chers élèves,

Comme suite des annonces du Président de la République ce mercredi 31/03, le fonctionnement de l'établissement va à nouveau évoluer. Les cours auront donc lieu en distanciel du 06/04 au 09/04, et du 26/04 au 30/04. L'organisation retenue est la suivante :

1 / Continuité pédagogique - cours en distanciel

" Les pratiques mises en oeuvre depuis cette semaine avec le passage en ½ jauge sont étendues à toutes les classes.

" Les professeurs renseigneront les cahiers de texte sur Pronote et donneront du travail à distance. Des visioconférences pourront être organisées.

" Je vous demande de bien vouloir veiller à ce que votre enfant se connecte régulièrement.

2 / Evaluation - examens - C.C.F.

" Les évaluations à distance, même notées, sont possibles, mais les notes ne seront pas prises en compte.

" Le bac blanc prévu du 20 au 23 mars est annulé

3 / Calendrier

" La reprise des cours en distanciel (26/04) se fera sur une semaine A.

" La reprise des cours en présentiel (03/05) se fera en semaine B.

" Tant que le fonctionnement en ½ jauge sera requis, c'est le planning actuel d'alternance qui s'appliquera.

4 / P.F.M.P.

" Les T CR dont la P.F.M.P. a été interrompue en raison du protocole sanitaire restent à domicile et travaillent leurs dossiers professionnels.

" Les 3 PM qui peuvent être en P.F.M.P. s'y rendent. Les autres bénéficient des cours en distanciel.

" Les P.F.M.P. des 2 MHR et des 2 MRC tombant pendant les vacances sont annulées.

" Les T CR restent en P.F.M.P. jusqu'au 09/04.

5 / Fonctionnement de l'établissement du 05/04 au 09/04 et du 26/04 au 30/04

Une permanence sera assurée de 9h00 à 15h00 (sauf le mercredi : 9h00 - 12h00).

Vous pourrez nous joindre par téléphone jusqu'à 17h00.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous si la situation devait évoluer.

Avec mes salutations distinguées.

Le proviseur,
Laurent CODRON